## Avant-propos

L'Assomption) s'appuie sur le Cadre écologique de référence (CER), développé par la Direction de l'écologie et de la conservation (DEC) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Lors de l'élaboration du PDE L'Assomption, publié en mars 2006, une première collaboration avait permis à l'organisme de bassin versant CARA (OBV CARA) de présenter le portrait du bassin versant de la rivière L'Assomption en relation avec le CER terrestre et aquatique.

Le Plan directeur de l'eau de la Zone GIRE L'Assomption, qui s'inscrit dans une démarche pilote initiée en étroite collaboration avec la DEC, poursuit comme principal objectif de mieux identifier les causes probables de la contamination de l'eau par le phosphore et par conséquent, les types de milieux du territoire à risque d'exportation en phosphore vers les plans d'eau. Cette approche vise à réduire les pressions exercées sur le territoire pour assurer le maintien ou l'amélioration de l'intégrité des écosystèmes aquatiques.

Les pressions qui proviennent des usages du territoire affectent principalement la qualité de l'eau des écosystèmes aquatiques, soit leur intégrité chimique. Pour en évaluer l'état qualitatif, le paramètre phosphore sera l'indicateur d'intégrité chimique retenu parmi les principaux paramètres de qualité de l'eau (phosphore, azote, pesticides, matières en suspension, ect.) parce qu'il est généralement le facteur limitant qui engendre une dégradation du milieu aquatique par un apport excessif de substances nutritives qui causent l'eutrophisation des plans d'eau.

Cette démarche pilote initiée avec la participation de la DEC a également bénéficié du support scientifique et technique de la Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSÉE) et de la Direction des politiques de l'eau (DPE) du MDDELCC. L'organisme de bassin versant CARA profite de la présente pour remercier Messieurs Marc Simoneau et Jean-Thomas Denault pour leur contribution scientifique et technique.

L'OBV CARA tient également à souligner toute son appréciation à Mesdames Claire Poulin, Julie Labbé et Nancy Blanchette du Service de la gestion intégrée de l'eau pour l'appui et la confiance témoignée dans le cadre de cette démarche pilote du PDE Zone GIRE L'Assomption.

Le PDE Zone GIRE L'Assomption est constitué en trois volets :

- 1. la présentation de la zone;
- 2. l'analyse de la zone;
- 3. les enjeux et orientations pour la mise en œuvre.

Le Plan d'action lié à la mise en oeuvre du PDE est présenté dans un document distinct.

## Équipe de réalisation

#### Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA)

#### Coordination

Francine Trépanier, directrice générale

#### Recherche et rédaction

Karine Avard, géologue

Maryse Blanchette, biologiste

Émie Labonté-David, M.Sc., biologiste

Francis Lajoie, spécialiste en géomatique

Karine Loranger, technicienne forestière

Jessie Ménard, M. Env., étudiante en toxicologie

Julien Trépanier-Jobin, B.Sc. Urbanisme, candidat à la maîtrise en design urbain

Francine Trépanier, directrice générale

#### Traitement des données et cartographie

Francis Lajoie, spécialiste en géomatique

#### Concept et mise en page

Mélodie Blais Marsot, adjointe administrative (correction et mise en page)

Karine Loranger, technicienne forestière (concept page couverture)

Jessyka Trudel, adjointe administrative (conception visuelle générale)

#### Collaborations spéciales

#### MDDELCC, Direction de l'écologie et de la conservation

Daniel Blais, géographe-hydrologue

Marie-Josée Côté, M.Sc., Science de l'Environnement, Équipe Écologie et territoire

Denis Bellavance, géomorphologue

Joany Suazo, technicienne en géomatique

#### Comité Plan Directeur de l'Eau

#### Représentants du conseil d'administration de l'OBV CARA

Dre Suzanne Fortin, santé communautaire

Ghislain Bélanger, urbaniste, directeur adjoint, aménagement et développement du territoire,

Ville de Repentigny

Charles Bergeron, agronome, agent agroenvironnement, Fédération de l'UPA de Lanaudière

Jean Burton, biologiste, Association des résidents du lac Stevens

Jean-Louis Cadieux, Association des propriétaires du lac Long

Gaston Robert, administrateur, Fédération des caisses Desjardins du Québec

Marjolaine Rodier-Sylvestre, chef de division - environnement, Ville de Repentigny

Jacques Thuot, Techno Diesel

Mickaël Tuilier, directeur environnement, Municipalité de Saint-Donat

#### Professionnels externes

Samira Chbouki, enseignante, Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Maxime Larochelle, aménagiste et coordonnateur régional des cours d'eau, MRC de Matawinie

Philippe Morin, aménagiste, MRC de Matawinie

Martin Thibault, directeur général adjoint, SADC Achigan-Montcalm

## Mise en contexte

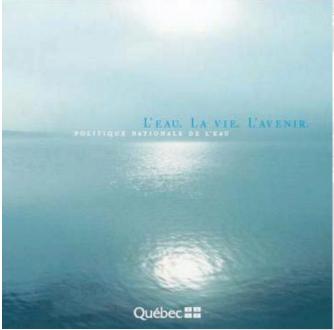
Par l'adoption de la Politique nationale de l'eau, le 26 novembre 2002, le gouvernement du Québec venait de se joindre à la volonté mondiale de mieux encadrer la gestion intégrée des ressources en eau en favorisant un mode de gestion qui implique une responsabilisation accrue de tous les usagers.

C'est dans ce nouveau contexte politique au Québec que la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant (GIRE) fut confiée aux organismes de bassin versant (OBV) afin d'assurer une logique rigoureuse dans la prise de décision et dans la pertinence des interventions, et ce, à l'échelle de l'unité hydrographique du bassin versant.

La mise en place d'une gouvernance de l'eau par bassin versant nous amène à comprendre et à favoriser une meilleure cohabitation des usages et activités liés aux ressources en eau. Pour ce faire, les préoccupations environnementales doivent être prises en compte en parallèle avec les priorités économiques, sociales et politiques, puisqu'elles influencent différents aspects de notre vie, notamment la santé, l'économie, le travail.

Puisque le plan directeur de l'eau a pour principal objectif de favoriser l'amélioration de la qualité des ressources en eau d'un territoire hydrographique, il doit faire appel à un changement de comportement en regard des usages et activités liés à l'eau.

Figure i Page couverture de la Politique nationale de l'eau



Source : Gouvernement du Québec, 2002

La valorisation des ressources en eau doit faire partie intégrante du processus décisionnel dont l'application à l'échelle humaine doit s'imbriquer dans une approche territoriale physique plutôt qu'administrative.

Le plan directeur de l'eau ne peut faire abstraction des conflits d'usages, ce qui nous amène à traiter des ressources en eau en fonction de l'influence du territoire sur l'eau et des pressions générées sur la ressource. La gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant doit s'inscrire dans un projet de société où l'on tiendra compte, dans la mise en oeuvre des solutions, autant de l'approche humaine que technique et scientifique. L'humain habite le territoire, il doit donc faire partie intégrante de la solution pour assurer le succès de la démarche et surtout la durabilité des interventions.

Figure ii Vue aérienne, rivière L'Assomption



L'élaboration du plan directeur de l'eau (PDE) est, à maints égards, un exercice de planification analogue à celui du schéma d'aménagement et de développement (SAD). Tout comme ce dernier, le PDE est un outil d'aide à la décision qui doit refléter les préoccupations des usagers de l'eau d'un territoire donné, tout en tenant compte des orientations gouvernementales, du milieu municipal et des citoyens. La vision qui appuie la démarche doit mobiliser les acteurs, être facile à transmettre et surtout, doit permettre de se projeter dans le futur.

En avril 2012, le processus de révision du PDE L'Assomption fut amorcé dans le contexte du nouveau territoire de la Zone GIRE L'Assomption et des besoins d'actualiser les connaissances sur le bassin versant de la rivière L'Assomption. L'élaboration de cette 2<sup>e</sup> génération de PDE s'inscrit dans la démarche amorcée en 2007 par l'OBV CARA et pour laquelle l'objectif visé est de faciliter l'arrimage du PDE aux SAD des 11 MRC incluses dans son territoire d'intervention.

Pour ce faire, le PDE de la Zone GIRE L'Assomption traite de l'influence du territoire sur l'eau en s'appuyant sur le Cadre écologique de référence (CER) développé par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique (MDDELCC depuis 2014).

Le CER cartographie et décrit le territoire sous forme de systèmes pour comprendre le fonctionnement et pour évaluer les capacités, les sensibilités et les limites. Il propose ainsi un cadre structurant, à la fois pour le portrait et le diagnostic, et permet de spatialiser et prioriser les solutions à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes environnementaux liés à l'eau dans la Zone GIRE L'Assomption.

#### Une vision... des actions!

La notion de vision partagée prend tout son sens dans le contexte où la mise en place progressive de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant reste un défi collectif où tous les acteurs s'impliquent, individuellement et collectivement, dans l'atteinte d'un même objectif.

Pour ce faire, les membres du conseil d'administration de l'OBV CARA, dans un exercice de priorisation des enjeux du territoire de la Zone GIRE L'Assomption, ont retenu six enjeux:

- 1. L'aménagement du territoire et le développement;
- 2. L'approvisionnement en eau potable et sa protection;
- 3. La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains;
- 4. La santé, la sécurité publique et la gestion des inondations par bassin versant;
- 5. Le récréotourisme lié à l'eau;
- 6. La sensibilisation et l'éducation.

Ces enjeux seront abordés en fonction des grandes orientations retenues et des pistes de solution identifiées et pour lesquelles un plan d'action est proposé.

Figure iii Rivière L'Assomption, Saint-Côme



# Table des matières

S. Marie	-	31	100
	P. R. W.	1	Carlot Control
The State of the S			
The same		A PROPERTY OF	Tanto de
			© Jean-Pierre

Présentation de la Zone GIRE L'As	ssomption
-----------------------------------	-----------

Introduction	1
La localisation	3
Le portrait synthèse de la zone	7



Les caractéristiques physiques du territoire	15
Les provinces et régions naturelles	15
Le portrait géologique	19
Les ensembles physiographiques	21
Les districts écologiques	23
Les ensembles topographiques	33



L'hydrographie et l'hydrologie	35
Le réseau hydrographique et la qualité de l'eau	35
Les lacs	59
Les milieux humides	79
Les eaux souterraines	87
Les barrages et ouvrages de rétention d'eau	101
La gestion des inondations par bassin versant	107



La diversité biologique du milieu	-5
Les domaines bioclimatiques	5
Le milieu forestier	)
La diversité faunique	2
Les espèces en situation précaire	Ó
La conservation 132	2
Les espèces exotiques envahissantes	)

Le milieu humain et l'utilisation du territoire		
Le portrait sociodémographique		5-21
L'occupation du territoire		
Les activités agricoles		A A TOTAL
Les activités forestières	161	
Les activités minières	171	
Les activités industrielles	177	
Le récréotourisme lié à l'eau	179	© CARA
		AND STREET
La planification régionale du territoire	189	
L'organisation administrative du territoire		
Le réseau routier		
Le schéma d'aménagement et la gestion de l'eau		ATTAC STANDARD
Les paysages dans la gestion territoriale		April 1
L'approvisionnement en eau potable	211	
Les stations d'épuration des eaux usées	217	
La gestion des matières résiduelles et les sites d'enfouissement	219	© Rolande Desmarais Association du lac Vert
Analyse de la Zone GIRE L'Assomption	U100	
7 margue de la Zone Once E7 woomption		
L'influence du territoire sur l'eau	225	
Le territoire naturel	225	
Le territoire occupé	227	
Le territoire occupe	22/	
	. 4	© CARA
	5/3	1
L'analyse des pressions	231	
La démarche d'analyse	231	

Caractériser les écosystèmes aquatiques 235





### Les enjeux et orientations

EG VISIOTT 27	La vision		291
---------------	-----------	--	-----



Les enjeux	293
L'aménagement du territoire et le développement	
L'approvisionnement en eau potable et sa protection	295
La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains	295
La santé, la sécurité publique et la gestion des inondations par bassin versant	295
Le récréotourisme lié à l'eau	296
La sensibilisation et l'éducation	296



Les orientations pour la mise en oeuvre	297
La gouvernance de l'eau	297
L'arrimage du SAD des MRC avec le PDE Zone GIRE L'Assomption	299
L'harmonisation avec les PDE des zones contigües	300
Relevez le défi Parrain'EAU	301
Plongez dans votre lac!	303



Liste des figures	305
Liste des tableaux	311
Liste des acronymes	315
Liste des annexes	318
Références bibliographiques	337

